



Un organisme du gouvernement de l'Ontario

# Calcul des prix indicatifs et des prix du marché

## Fiche de renseignements 2024 Programme de gestion des risques

### Le Programme de gestion des risques (PGR) pour le bétail comprend les quatre régimes d'assurance suivants :

- PGR : bovins
- PGR : porcs
- PGR : moutons
- PGR : veaux

Des renseignements complets sur les quatre régimes d'assurance du PGR pour le bétail sont disponibles sur [agricorp.com](http://agricorp.com) et dans le manuel du participant et les fiches de renseignements qui l'accompagnent. Consultez la dernière page de cette fiche de renseignements pour plus d'information.

### Calcul du prix indicatif

Le prix indicatif est basé sur les données du coût de production et il provient des dossiers de l'industrie et de la base de données Agri-stabilité d'Agricorp. Les fermes comprises dans la base de données Agri-stabilité sont incluses dans l'échantillon si elles :

- Ont participé à Agri-stabilité deux années avant l'année de programme.
- Ont retiré de la vente de bétail applicable au moins 80 % de leur revenu admissible à Agri-stabilité.
- Ont soumis à Agri-stabilité tous les renseignements demandés concernant le revenu et les stocks pour les années de récolte applicables.

Les producteurs ayant les charges les plus élevées (dont les coûts de production se situent dans la tranche supérieure de 30 %) sur une base unitaire ont été enlevés de l'échantillon, ce qui correspond à la façon dont les coûts de production sont calculés pour un grand nombre de produits soumis à la gestion de l'offre en Ontario.

#### Niveau de soutien

Les niveaux de soutien correspondent au prix indicatif (coût moyen de production d'un animal), multiplié par votre niveau de protection de 80, 90, 95 ou 100 %. Les sommaires du paiement postés aux producteurs indiquent les niveaux de soutien individuels pour la période de calcul. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le calcul du prix indicatif, consultez les lignes directrices du programme.

#### PGR : bovins

##### Coûts d'achat du bétail

Les coûts d'achat pour le remplacement d'animaux sont déterminés séparément pour chaque catégorie de bovins.

Pour les vaches-veaux, les données sur les coûts d'achat proviennent de la base de données Agri-stabilité de l'année de programme, de deux années antérieures à l'année de programme indexée sur l'année de programme, à partir des changements tirés des Indices de prix des entrées dans l'agriculture pour l'est du Canada relativement à l'élevage d'animaux.

En ce qui a trait aux bovins semi-finis et aux bovins en parc d'engraissement, le coût d'achat est basé sur le coût d'achat d'un bouvillon ou d'une génisse de taille moyenne en utilisant la moyenne des prix hebdomadaires du marché CANFAX pour l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba avant la période de paiement pour les bovins en parc d'engraissement (26 semaines), pour les génisses semi-finies (28 semaines), et pour les bouvillons semi-finis (24 semaines), en plus d'un coût de transport de 0,1792 \$/livre.

##### Coûts d'alimentation

Pour les vaches-veaux, les données sur les coûts d'alimentation proviennent de la base de données Agri-stabilité de l'année de programme, de deux années antérieures à l'année de programme indexée sur l'année de programme, à partir des changements tirés des Indices de prix des entrées dans l'agriculture pour l'est du Canada relativement à l'élevage d'animaux.

Pour les bouvillons semi-finis, on suppose une période de pâturage de 133 jours civils à raison de 1,9 livre par jour civil de gain de poids et à un coût de 0,6077 \$ par livre de gain et des coûts d'alimentation de 42 livres d'alimentation pour animaux par jour civil, qui sont basés sur une prise alimentaire de 94 % d'ensilage de maïs et de 6 % de concentré, et sur une période de 46 jours civils de consommation d'aliments pour animaux. Pour les génisses semi-finies, on suppose une période de pâturage de 133 jours civils à raison de 1,7 livre par jour civil de gain de poids et à un coût de 0,6077 \$ par livre de gain et des coûts d'alimentation de 39 livres d'alimentation pour animaux par jour civil, qui sont basés sur une prise alimentaire de 94 % d'ensilage de maïs et de 6 % de concentré, et sur une période de 65 jours civils de consommation d'aliments pour animaux.

Pour les bouvillons en parc d'engraissement, le coût d'alimentation est basé sur le coût moyen sur 26 semaines d'aliments pour animaux correspondant à 1 802,4 livres de maïs à ensilage, 3 715,4 livres de maïs, 964,9 livres de drêches de distillerie et 272,4 livres de concentré en vue de faire passer un bouvillon de 900 à 1 500 livres, pour un gain de poids quotidien de 3,25 livres. Pour les génisses en parc d'engraissement, le coût d'alimentation est basé sur le coût moyen sur 26 semaines d'aliments pour animaux, correspondant à 1 817 livres de maïs à ensilage, 3 749 livres de maïs, 974 livres de drêches de distillerie et 275 livres de concentré en vue de faire passer une génisse de 850 à 1 400 livres, pour un gain de poids de 3,01 livres par jour civil.

##### Prix d'alimentation

Le prix du maïs à ensilage est basé sur le prix hebdomadaire du maïs Canada no 2 jaune, silo de Chatham, tel qu'il est déclaré dans le Farm Market News du Ridgetown College, et rajusté pour inclure un coût de transport de 15 \$/tonne, et multiplié par un facteur de 0,1616 afin de représenter la valeur du maïs à ensilage sur une base hebdomadaire. La moyenne du prix hebdomadaire du maïs à ensilage est ensuite calculée en fonction du nombre approprié de semaines d'alimentation à partir d'aliments pour animaux pour la catégorie de bovin respective.

Le prix du maïs est basé sur le prix hebdomadaire du maïs Canada no 2 jaune, silo de Chatham, tel qu'il est déclaré dans le Farm Market News du Ridgetown College, et rajusté pour inclure un coût de transport de 15 \$/tonne. La moyenne du prix hebdomadaire du maïs est ensuite calculée en fonction du nombre approprié de semaines d'alimentation à partir d'aliments pour animaux pour la catégorie de bovin respective.

Le prix des drêches de distillerie est basé sur le prix hebdomadaire des drêches de distillerie, tel qu'il est déclaré dans le Farm Market News du Ridgeway College, et rajusté pour inclure un coût de transport de 30 \$/tonne. La moyenne du prix hebdomadaire des drêches de distillerie est ensuite calculée en fonction du nombre approprié de semaines d'alimentation à partir d'aliments pour animaux pour la catégorie de bovin respective.

Le prix du concentré est basé sur le prix hebdomadaire du tourteau de soya, tel qu'il est déclaré dans le Farm Market News du Ridgeway College, multiplié par un facteur de 1,43. La moyenne du prix hebdomadaire du tourteau de soya est ensuite calculée en fonction du nombre approprié de semaines d'alimentation à partir d'aliments pour animaux pour la catégorie de bovin respective.

## PGR : porcs

### Coûts d'achat du bétail

Les coûts d'achat pour le remplacement d'animaux sont calculés séparément pour chaque catégorie de porcs.

Pour les porcs, le coût d'achat est basé sur le coût moyen d'achat d'un porcelet en sevrage précoce de 7 kilogrammes pour la catégorie Porcs d'engraissement ou d'un porc d'engraissement de 25 kilogrammes pour la catégorie Porcs à l'engrais. Le coût est calculé sur une base hebdomadaire.

### Coûts d'alimentation

Pour les porcelets en sevrage précoce, le coût d'alimentation est basé sur 1 100 kilogrammes d'aliments pour animaux sur la base d'aliments consommés par truie et qui consistent en 78,55 % de maïs, 16,06 % de tourteau de soya et 5,39 % de prémélange.

Pour les porcs d'engraissement, le coût d'alimentation est basé sur 32 kilogrammes d'aliments pour animaux sur la base d'aliments consommés par porc d'engraissement et qui consistent en 63,95 % de maïs, 22,74 % de tourteau de soya et 13,31 % de prémélange.

Pour les porcs à l'engrais, les coûts sont basés sur un indice de transformation de 2,8 et sur le poids en carcasse moyen du marché en Ontario pour la semaine converti en poids vif, moins le poids de départ de 25 kilogrammes par porc à l'engrais sur la base d'aliments consommés par porc et qui consistent en 78,95 % de maïs, 17,65 % de tourteau de soya et 3,4 % de prémélange.

Maïs – Le prix du maïs est basé sur les prix du maïs-fourrage acheté dans une meunerie de l'Ontario, tel qu'il est déclaré hebdomadairement dans le bulletin Farm Market News du Ridgeway College. La moyenne du prix hebdomadaire du maïs est ensuite calculée en fonction du nombre approprié de semaines d'alimentation à partir d'aliments pour animaux pour la catégorie de porc respective.

Tourteau de soya – Le prix du tourteau de soya est basé sur le prix du tourteau de soya, tel qu'il est déclaré hebdomadairement dans le Farm Market News du Ridgeway College, et rajusté pour inclure un coût de transport de 20 \$/tonne. La moyenne du prix hebdomadaire du tourteau de soya est ensuite calculée en fonction du nombre approprié de semaines d'alimentation à partir d'aliments pour animaux.

## PGR : moutons

### Coûts d'achat du bétail

Pour les moutons, les données sur les coûts d'achat proviennent de la base de données Agri-stabilité de l'année de programme, de deux années antérieures à l'année de programme indexée sur l'année de programme, à partir des changements tirés des Indices de prix des entrées dans l'agriculture pour l'est du Canada relativement à l'élevage d'animaux.

### Coûts d'alimentation

Pour les agneaux, les données sur les coûts d'alimentation proviennent de la base de données Agri-stabilité de l'année de programme, de deux années antérieures à l'année de programme indexée sur l'année de programme, à partir des changements tirés des Indices de prix des entrées dans l'agriculture pour l'est du Canada relativement à l'élevage d'animaux.

## PGR : veaux

### Coûts d'achat du bétail

En ce qui concerne les veaux, le coût d'achat est basé sur le prix hebdomadaire moyen des veaux de qualité supérieure et de qualité tiré de l'Ontario Live Auction Report, 34 semaines avant la vente. Un montant de 20 \$ sera ajouté par tête afin de refléter les coûts de transport et de manutention imposés par les fournisseurs de veaux laitiers.

## Coûts d'alimentation

Pour les veaux, les coûts d'alimentation sont basés sur le coût moyen sur 234 jours pour nourrir un veau sur la base d'aliments consommés de 745 kilogrammes de maïs, de 246,25 kilogrammes de tourteau de soya multiplié par un facteur de 1,12, et de 28,25 kilogrammes d'aliment d'allaitement et auxquels est ajouté un montant de 25 \$ par tête pour les aliments de supplément.

Le prix du maïs est basé sur le prix hebdomadaire du maïs Canada no 2 jaune, silo de Chatham, rajusté pour inclure un coût de transport de 15 \$/tonne. La moyenne du prix hebdomadaire du maïs est ensuite calculée en fonction du nombre approprié de semaines d'alimentation à partir d'aliments pour animaux pour la catégorie de veau respective. Le prix du tourteau de soya est basé sur le prix du tourteau de soya, tel qu'il est déclaré hebdomadairement dans le Farm Market News du Ridgeway College, et rajusté pour inclure un coût de transport de 20 \$/tonne. La moyenne du prix hebdomadaire du tourteau de soya est ensuite calculée en fonction du nombre approprié de semaines d'alimentation à partir d'aliments pour animaux. Veal Farmers of Ontario fournira le prix de l'aliment d'allaitement tous les mois au MAAARO. Ce prix correspondra au résultat d'un sondage téléphonique mensuel auprès de quatre grandes entreprises d'aliments pour animaux et une moyenne simple du prix total du produit le plus représentatif d'un aliment d'allaitement 22-18, acheté à la tonne et expédié dans un rayon de 25 kilomètres.

## Parc d'engraissement

Les coûts d'un parc d'engraissement sont les coûts non liés aux animaux et non liés à l'alimentation des animaux qui sont engagés par l'agriculteur dans le but de produire du bétail. Ces coûts s'appliquent à tous les régimes d'assurance du PGR pour le bétail. Le calcul des coûts d'un parc d'engraissement comprend toutes les dépenses déclarées par un agriculteur aux fins de l'impôt sur le revenu, autres que les achats de bétail, les achats d'aliments pour animaux, le coût de la main-d'œuvre familiale, les rajustements de stocks et les coûts directs de production de cultures. Les coûts d'un parc d'engraissement proviennent de la base de données Agri-stabilité de l'année de programme, de deux années antérieures à l'année de programme indexée sur l'année de programme, à partir des changements tirés des Indices de prix des entrées dans l'agriculture pour l'est du Canada relativement à l'élevage d'animaux.

Les coûts d'un parc d'engraissement comprennent également le coût de main-d'œuvre par animal qui est basé sur le revenu moyen d'un conducteur d'équipement qualifié pour une exploitation agricole à plein temps d'une taille représentative pour chaque catégorie de bétail.

## Données sur le prix du marché

Les prix du marché pour chaque catégorie de bétail sont recueillis et calculés par le MAAARO à l'aide de la fréquence et des sources de données, indiquées ci-après, pour chacun des régimes d'assurance du PGR pour le bétail.

Les sommaires du paiement postés aux producteurs indiquent les prix du marché du bétail pour la période de calcul.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les données sur les prix du marché, consultez les lignes directrices du programme.

## PGR : bovins

Catégorie de bovin	Fréquence	Source de données
Vaches-veaux	Deux fois par an : <ul style="list-style-type: none"><li>• 1<sup>er</sup> janv. au 30 juin</li><li>• 1<sup>er</sup> juill. au 31 déc.</li></ul>	Bouvillons et génisses – le total des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>• Moyenne pondérée du prix hebdomadaire pour un animal de 500 à 599 livres pour les bouvillons et les génisses de grand et de moyen formats (telle qu'elle est déclarée par la Beef Farmers of Ontario pour ces deux périodes au cours de l'année de programme)</li><li>• Rajustement de 25 \$ par tête pour refléter les bovins vendus à une valeur de vente plus élevée</li></ul>

Bovins semi-finis	Hebdomadairement, à la fin du jour ouvrable chaque vendredi	<p>Pour les bouvillons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Moyenne pondérée du prix hebdomadaire pour un animal de 900 à 999 livres et plus pour les bouvillons de grand et de moyen formats*</li> </ul> <p>Pour les génisses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Moyenne pondérée du prix hebdomadaire pour un animal de 800 à 899 livres et plus pour les génisses de grand et de moyen formats*</li> </ul>
Bovins en parc d'engraissement	Hebdomadairement, à la fin du jour ouvrable chaque vendredi	<p>Pour les bouvillons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Moyenne pondérée du prix hebdomadaire pour un animal de 1 250 livres et plus pour les bouvillons de grand et de moyen formats*</li> </ul> <p>Pour les génisses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Moyenne pondérée du prix hebdomadaire pour un animal de 1 000 livres et plus pour les génisses de grand et de moyen formats*</li> </ul>

\* Telle qu'elle est déclarée par la BFO chaque semaine de l'année de programme.

## PGR : porcs

Catégorie de porc	Fréquence	Source de données
Porcelets en sevrage précoce	Hebdomadairement, prix déterminé à la date de la vente	<p>Prix calculé pondéré également à l'aide de la formule suivante (1/3, 1/3, 1/3) :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Pourcentage du coût de production d'un porcelet en sevrage précoce jusqu'à 7 kg pour la semaine × 100 % de la formule d'établissement des prix × facteur saisonnier</li> <li>26 % de la formule d'établissement des prix à 100 %*</li> <li>Valeur du département de l'agriculture (USDA) pour un porcelet en sevrage précoce (\$ US/par porc) moins des frais de transport de 2 \$ par animal, converti en dollars canadiens</li> </ol>
Porcs d'engraissement	Hebdomadairement, prix déterminé à la date de la vente	<p>Prix calculé pondéré également à l'aide de la formule suivante (1/3, 1/3, 1/3) :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Pourcentage du coût de production d'un porc d'engraissement jusqu'à 25 kg pour la semaine × 100 % de la formule d'établissement des prix × facteur saisonnier</li> <li>41,25 % de la formule d'établissement des prix à 100 %*</li> <li>Valeur du département de l'agriculture (USDA) pour un porc de 40 lb (\$ US/par porc) plus (0,35 \$ × 15 lb) moins des frais de transport de 3,50 \$ par animal, converti en dollars canadiens</li> </ol>
Porcs à l'engrais	Hebdomadairement, déterminé à la date d'abattage	Prix calculé de la manière suivante : Formule d'établissement des prix à 100 %* × indice de 1,10 × poids moyen en carcasse du marché de l'Ontario pour la semaine

\* Formule d'établissement des prix à 100 % : prix moyen calculé à l'aide de la formule d'établissement des prix de base et tel qu'il a été calculé par la Commission ontarienne de commercialisation du porc.

Dans le cas d'exploitations produisant plus d'une catégorie de porc (p. ex., naissage-finition, sevrage-finition ou naissage-engraissement), les prix du marché pour les catégories avant la catégorie de vente seront déterminés comme suit :

Pour les exploitations de naissage-engraissement, le prix du porcelet en sevrage précoce sera déterminé sept semaines avant la date de vente des porcs d'engraissement.

Pour les exploitations de sevrage-finition, le prix du porc d'engraissement sera déterminé 13 semaines avant la date d'abattage.

Pour les exploitations de naissage-finition, le prix du porcelet en sevrage précoce sera déterminé 20 semaines avant la date d'abattage et le prix du porc d'engraissement sera déterminé 13 semaines avant la date d'abattage.

## PGR : moutons

Les prix du marché pour les agneaux seront recueillis chaque semaine et calculés par le MAAARO six fois par an après chaque période de paiement de deux mois. Le prix du marché des agneaux est calculé à l'aide des étapes suivantes :

### 1. Obtenir les prix hebdomadaires pour un agneau de 75 livres.

Obtenir les données de vente aux enchères pondérées (d'après les données des encans suivants : Ontario Stockyards Inc., Ontario Livestock Exchange, Brussels Livestock et Embrun Livestock Exchange Ltd.) pour les ventes d'agneaux produits en Ontario relativement à un agneau de 75 livres, telles qu'elles sont fournies par Ontario Sheep Farmers.

### 2. Déterminer le prix du marché pour la période de paiement de deux mois.

Effectuer le total de tous les prix de marché obtenus à l'étape 1 pour la période de paiement de deux mois, puis diviser ce nombre par le nombre de semaines afin d'obtenir le prix hebdomadaire moyen pour chaque période de paiement de deux mois (p. ex., janv.-févr., mars-avril, etc.).

## PGR : veaux

Catégorie de veau	Fréquence	Source de données
Veaux de boucherie	Hebdomadairement	<p>Prix moyen pour un veau de plus de 600 livres, tiré du Ontario Veal Association Weekly Market Information</p> <p>Poids cible : le prix hebdomadaire est converti par tête en le multipliant par un facteur de 7,25 afin de représenter le coût de production pour 725 livres pour les veaux de boucherie.</p>

## Le Programme de gestion des risques (PGR) pour le bétail comprend les quatre régimes d'assurance suivants :

- PGR : bovins
- PGR : porcs
- PGR : moutons
- PGR : veaux

Des renseignements complets sur les quatre régimes d'assurance du PGR pour le bétail sont disponibles sur [agricorp.com](http://agricorp.com) et dans le manuel du participant et les fiches de renseignements qui l'accompagnent, décrits ci-dessous :

- **Manuel du participant – PGR pour le bétail** – Le manuel du participant présente une vue d'ensemble sur ce que vous devez savoir au sujet des régimes d'assurance pour le bétail, sur la façon d'y participer et sur vos responsabilités en tant que participant. Le manuel du participant s'applique à compter de l'année de programme 2022, et il continue de s'appliquer durant les années de programme qui suivent, jusqu'à ce qu'il soit annulé, modifié ou remplacé. Vous devez conserver le manuel du participant, car il ne sera pas mis à jour chaque année. En cas de conflit entre le manuel du participant et une fiche de renseignements, la fiche de renseignements l'emporte.
- **Fiche de renseignements – Frais, dates et mises à jour** – Cette fiche de renseignements fait partie du manuel du participant; elle a pour objet de fournir des renseignements particuliers à l'année de programme et elle est mise à jour sur une base annuelle. Vous recevrez la fiche de renseignements lorsque vous vous inscrirez au programme et elle sera incluse dans votre trousse de renouvellement. Elle est également disponible sur [agricorp.com](http://agricorp.com).
- **Fiche de renseignements – Calcul des prix indicatifs et des prix du marché** – Cette fiche de renseignements indique comment les prix indicatifs et les prix du marché pour les régimes d'assurance du PGR pour le bétail sont fixés; cette fiche est un document complémentaire au manuel du participant. Il s'agit d'une information spécifique relative à l'année de programme, et elle est mise à jour sur une base annuelle. Cette fiche de renseignements est disponible sur [agricorp.com](http://agricorp.com); vous pouvez également en obtenir une copie en appelant Agricorp.  
  
Pour des renseignements complets sur les conditions du PGR, consultez les documents indiqués ci-après qui sont en vigueur pour l'année de programme en cours :
  - Lignes directrices du PGR : bovins
  - Lignes directrices du PGR : porcs
  - Lignes directrices du PGR : moutons
  - Lignes directrices du PGR : veaux
  - Programme de gestion des risques : Arrêté du ministre 0006/2021, qui peut être modifié de temps à autre
  - CEPGRE : Décret 103/2021, qui peut être modifié de temps à autre

En cas de conflit entre le manuel du participant, les fiches de renseignements et les lignes directrices, les lignes directrices l'emportent. Pour obtenir des copies des lignes directrices, veuillez communiquer avec le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO).

### Pour nous joindre

1 888 247-4999

Télec. : 519 826-4118

ATS : 1 877 275-1380

Formats accessibles disponibles

**[agricorp.com](http://agricorp.com)**

[contact@agricorp.com](mailto:contact@agricorp.com)

English version available